

ROYAUME DU MAROC
Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique
Avis d'Appel d'Offres Ouvert
N° 17/2024/AMEE

Séance Publique

Le 26 Novembre 2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, à l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Energétique (AMEE), Espace les Patios, 1^{er} étage angle avenue Anakhil, Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'Offres ouvert pour la réalisation d'un marché concernant «**L'ACQUISITION DU LOGICIEL COMSOL MULTIPHYSICS**».

Lieu d'exécution :

- **Au siège de l'AMEE à Rabat, Espace les Patios 1er étage, angle avenue Anakhil et avenue Mehdi Benbarka, Hay Riad Rabat.**
- **Représentation de l'AMEE à Marrakech, Rue El Machaâr El Haram, Issil Marrakech.**
- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma
- Et peut être téléchargé sur le site de l'AMEE : www.amee.ma

L'acquisition du dossier d'appel d'offres est gratuite.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 5-9-10-11 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

- **Le cautionnement provisoire est fixé à : quatre mille dirhams (4 000,00DH) : cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics**
- **L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à deux cent soixante-quatre mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (264 000,00 DH TTC)**

Dépôt des prospectus :

- Les prospectus exigés par le dossier d'appels d'offres **sont mis dans un pli distinct, séparément des dossiers de la soumission** peuvent :
 - Soit être déposés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis dans les bureaux de l'AMEE à Rabat ou ;
 - Soit être remis au Président de la commission d'ouverture des plis séance tenante ; conformément aux stipulations de l'article 37 du décret n° 02-22-du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.
 - le dépôt des prospectus peut être effectué par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du même décret.
 - Le dépôt des prospectus est effectué dans les conditions prévues à l'article 43 du décret précité.